

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE VENDREDI 22 MARS 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 15

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 22 mars 2024, à 17 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de « La Savoyarde » à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUÉS, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Patrick MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Frédéric BATAILLE donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Laurence REGNIER donne pouvoir à Guillaume DESRUÉS

Françoise BESNARD donne pouvoir à Gérard VERNAY

Nicolas MORIN donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Laurent CHELLE

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Patrick MARTIN

Gérard MATTIS donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER est désigné secrétaire de séance

2024-27 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Il est présenté au conseil communautaire le tableau des subventions de fonctionnement accordées aux différentes associations pour un montant total de **112 188 euros** au titre de l'année 2024.

Nom association	Montant arbitré en Commission
SEAS - Point Ecoute	2 500 €
Gameplay	1 000 €
Les Saint exuperiens	2 000 €
UNSS Collège	2 200 €
UNSS Lycée	1 600 €
Option Montagne - Lycée	1 000 €
Foyer socio-éducatif	1 000 €
Mission locale	18 888 €
Conseil des Jeunes FCHT	1 000 €
Coup de pouce	25 000 €
Coup de pouce - Camion	15 000 €
La Ruchette	25 000 €
Saint Michel	2 000 €
GEDA	14 000 €
	112 188 €

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire du 26 janvier 2024 ;
VU l'avis favorable de la commission finances en date du 8 mars 2024.

Le conseil communautaire, avec 20 voix pour et 2 abstentions (Gérard VERNAY et Michelle ANXIONNAZ) :

-
- **APPROUVE** le tableau des subventions aux associations 2024 ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au compte 65748 du budget principal.

Yannick AMET
Président

